

SIORAC EN PERIGORD



*Le président Orhand entouré des 7 vice-présidents. De gauche à droite : Joël Le Corre, J-Bernard Lalue, Christian Léothier, Serge Orhand, Maryse Durand, Jean-Jacques Petit, Jacques Migniot et Christian Six. **Photo Pierre Fabre***

Les élections municipales passées, il fallait "reformer" l'exécutif de la communauté des communes. C'est désormais chose faite, depuis hier soir.

Michel Rafalovic, le président sortant, avant de s'effacer devant **Marie Praderie**, la doyenne d'âge qui régenta l'élection du nouveau président, appela tous les conseillers communautaires. Les ultimes souhaits du président sortant ont été à l'adresse des vice-présidents qui, selon lui, ont, peut être, insuffisamment pris en considération leur rôle et Michel d'insister sur ces missions de vice-présidents qui doivent être prises au sérieux pour la cohésion de la communauté de communes et parce que les chefs de service

et le président lui-même ont absolument besoin que chacun assume pleinement son rôle.

Lors de son dernier conseil communautaire, Michel avait précisé la nuance, de taille, qu'il y a entre un conseiller municipal et un conseiller communautaire. Le premier a pour mission de promouvoir sa commune et le second un territoire.



Le président Rafalovic, symboliquement, confie à Marie Praderie, les clés du "sanctuaire communautaire" pour la remise au futur président.



Marie Praderie, elle, prit très au sérieux sa mission de doyenne et pilota ce premier acte avec gravité... mais en s'accordant quelques petits points d'humour.

Il fallait bien trancher.



Christian Six, jusqu'au vote décisif, pour beaucoup, était le favori pour la présidence. Il faut souligner qu'a priori, il n'y avait aucune différence de fond entre les deux candidats. Implicitement, on pouvait penser que la rive droite plus forte en nombre d'élus aurait le vent en poupe mais il y avait l'isoloir à passer. Il sait, parfois, réserver des surprises. Le creuset de l'humble Nauze l'emporta. N'allez pas chercher une figure métaphorique, elle serait du plus mauvais goût. Notons que la fois précédente, ce fut l'inverse.

La surprise du jour.

Une élection, tant qu'elle n'est pas terminée, peut parfois réserver des surprises. La réunion de jeudi soir, manifestement et nécessairement, avait été préparée et tous les points avaient été



minutieusement affinés. Seule latitude laissée à discrétion des élus communautaires : la présidence. "On" supposait fort logiquement que **Christian Six**, le maire de St Cyprien, la plus importante commune de l'assemblage, s'installerait dans le fauteuil présidentiel.

Serge Orhand, maire de la commune de Larzac, *il fut président de "Nauze-Bessède"*, entendait cependant atteindre les rênes que prit Michel Rafalovic, lors de la jonction de communautés de communes des deux rives de la Dordogne.

Ô surprise, Serge Orhand obtint 24 suffrages tandis que Christian Six s'inclina avec 17.

Un flottement. Après les remerciements et les applaudissements d'usage, le nouveau président proposa que, compte tenu qu'il y avait unicité de candidatures pour ces postes, les 7 vice-présidents soient élus, comme lors de la dernière échéance, à main levée. Deuxième surprise, 9 conseillers communautaires ont estimé qu'il fallait passer par le secret de l'isoloir. Cette attitude plus que respectable qui, cependant, ne pouvait rien changer au résultat, manifestement découle d'un **désir symbolique** de sauvegarde du **secret du vote**.



Des élus, majoritairement, respectueux des consignes sanitaires.



Des administratives, *direction générale des services et responsable des finances des collectivités*, tout aussi respectueuses des mêmes consignes.



Les scrutatrices et scrutateurs ont aussi participé, comme il se doit, au vote. Après la clôture, une élue sioracoise, en aparté, fit part de son énorme déception de voir qu'aucune des vice-présidences n'est revenue à Siorac, quatrième commune de cette intercommunalité, elle fut même troisième avant la jonction du Coux et de Mouzens.

Les résultats

Pour la première vice-présidence, **Christian Six** obtint 33 voix, il y eut 6 blancs, une enveloppe vide et un nul.

Jean-Jacques Petit, premier maire-adjoint du Pays de Belvès, deuxième vice-président engrangea 28 suffrages, tandis qu'il y eut 12 blancs et une enveloppe vide.

Jacques Migniot, premier maire-adjoint couxois, troisième vice-président, obtint le même résultat.

Christian Léothier, maire du Pays de Belvès, quatrième vice-président, réunit 25 suffrages. Il y eut 16 blancs.

Jean-Bernard Lalue, *maire de Monplaisant*, cinquième vice-président, vit 29 bulletins se porter en sa faveur, il y eut 11 blancs et une enveloppe vide.

Maryse Durand, *maire de Ste Foy-de-Belvès*, sixième vice-présidente, obtint 32 voix tandis que l'on décompta 9 blancs. ***Maryse sera la seule voix féminine dans l'aréopage des vice-présidences.***

Joël Le Corre, *maire de Meyrals*, septième vice-président, compta 29 suffrages sur son nom, il y a eu 11 blancs.

Les prérogatives

1^{er} : Christian Six : Aire d'accueil des gens du voyage - Bâtiments

2^{ème} : Jean Jacques Petit : Finances et de l'administration générale

3^{ème} : Jacques Migniot : Développement économique

4^{ème} : Christian Léothier : PLUI - Tourisme et communication

5^{ème} : Jean Bernard Lalue : Développement durable

6^{ème} : Maryse Durand : Enfance, CIAS, Maisons France Service

7^{ème} Joel Le Corre : Mobilité

Après les votes.

Le président Orhand a lu la charte des élus.

Le président va proposer à trois conseillers communautaires **Didier Roques**, *maire de Siorac*, **Henri Bouchard**, *maire de Castels* et **Jean-Pierre Servoir**, *premier maire-adjoint cypriot, une mission.*

Le président Orhand, à l'unanimité, a fait voter que tous les maires soient associés au bureau.

Photos Pierre Fabre

10/07/2020